



Rapport du premier trimestre  
se terminant le 31 août 2002

## Commentaires et analyse de la direction

La section « Commentaires et analyse par la direction » vise à faciliter la compréhension et l'évaluation des tendances et changements importants liés aux résultats d'exploitation et la situation financière de Neptune Technologies & Bioressources (« la Société »). Les résultats antérieurs peuvent ne pas être indicatifs du rendement futur. La présente analyse doit être lue avec les états financiers de la Société et avec les notes afférentes.

L'historique d'exploitation à partir de laquelle la Société peut procéder à une évaluation de son entreprise et de ses perspectives est limité. Ses perspectives doivent être examinées à la lumière des risques et incertitudes que comporte tout marché nouveau en émergence. Parmi les risques en cause, il y a notamment ceux qui sont liés à la nature progressive et imprévisible de l'entreprise et à la gestion d'une croissance potentiellement élevée. Pour contenir ces risques, la Société doit, entre autres choses : i) poursuivre la mise au point et le perfectionnement de sa plate-forme technologique et des procédés d'extraction ; ii) poursuivre la validation des bienfaits de ses produits pour le secteur des produits nutraceutiques, cosmétiques et pharmaceutiques ; iii) élaborer une stratégie commerciale et la mettre en application ; iv) faire face à la concurrence et ; v) recruter, retenir, motiver du personnel compétent. Rien ne garantit que la Société sera en mesure de contenir ces risques.

## L'entreprise

Fondée en octobre 1998, la Société poursuit la mission de développer et d'exploiter des procédés technologiques novateurs et performants permettant l'extraction et la commercialisation de produits naturels à valeur ajoutée, tels les huiles riches en acides gras de type Oméga-3, phospholipides et antioxydants, les concentrés de protéines et d'acides aminés de même que d'autres substances extraites de la biomasse marine ou aquatique. Elle entend commercialiser ses produits qui permettent des applications innovatrices pour les secteurs des produits nutraceutiques, cosmétiques et biopharmaceutiques. Le krill, zooplancton d'eau froide et profonde, constitue le premier groupe d'espèces marines activement exploité par la Société.

## Revue du 1<sup>er</sup> trimestre se terminant le 31 août 2002

Au cours de ce trimestre, la Société a continué la mise en place de structures opérationnelles et a procédé aux financements indispensables à la réalisation de son plan d'affaires.

En juillet 2002, la Société a conclu deux financements. Le premier financement est un emprunt d'une durée de 7 ans au montant de 980 000 \$ avec la Financière du Québec ; cet emprunt porte intérêt au taux variable hebdomadaire de la Financière plus 1% avec capital et intérêts remboursables mensuellement. Le capital est toutefois remboursable sur cinq (5) ans qu'à partir du 25<sup>e</sup> mois. De plus, en vertu de l'entente intervenue, la Financière du Québec bénéficiera de 196 000 bons de souscription, chaque bon de souscription permet à son

détenteur de souscrire, pendant une durée de deux (2) ans, à une action ordinaire de Neptune à 1,00\$.

La Société a également conclu en juillet 2002 un deuxième financement d'un montant de 1 000 000 \$ sous forme d'emprunt auprès de la Société Innovatech du Sud du Québec. Suite à cet emprunt, la Société a émis un billet provisoire échéant le 23 janvier 2002 et portant intérêt au taux annuel de 15%, et remboursable en tout temps avant échéance au gré de la société. Dans le cadre de ce financement, la société a également émis à la Société Innovatech Sud du Québec, 100 000 bons de souscription Série-F qui permet au détenteur, pendant une période d'un an, de souscrire par bon de souscription à une action ordinaire de Neptune à 1,00 \$.

Ces financements complètent les sommes requises pour finaliser la première phase industrielle, soit l'aménagement de l'usine de Sherbrooke et permettent également à la Société d'investir plus agressivement dans la commercialisation de nos produits.

La Société n'a généré aucun revenu au cours du premier trimestre se terminant le 31 août 2002. Elle a consacré ses efforts à l'installation des équipements requis pour l'exploitation commerciale de son procédé d'extraction à l'usine de Sherbrooke, de même qu'elle a procédé à l'embauche et à la formation du personnel qui sera appelé à faire fonctionner l'usine au moment de sa mise en exploitation, au début de septembre 2002. La réalisation de ces étapes permettent à la Société de passer du statut d'entreprise en phase de démarrage à celui d'entreprise en exploitation générant des revenus.

## Résultats d'exploitation

Au cours des trimestres se terminant le 31 août 2002 et le 31 août 2001, la Société a engendré des pertes nettes de 760,370 \$ (,049 par action) et de 502,744 \$ (,039 par action) respectivement.

Au cours du trimestre se terminant le 31 août 2002, les frais d'exploitation s'élevaient à 771 877 \$ comparativement à 523 587 \$ pour le trimestre se terminant le 31 août 2001. Cette augmentation de 248 290 \$ s'explique principalement par l'augmentation des frais de recherche et développement au montant de 85 363 \$, par l'augmentation de 58 354 \$ de nos frais de commercialisation résultant du début de nos activités commerciales, ainsi que par la nouvelle charge d'intérêts au montant de 87 118 \$ sur la dette à long terme. Cette nouvelle charge d'intérêt correspond aux coûts périodiques des financements nécessaires à l'installation des équipements de l'usine de Sherbrooke.

L'augmentation des frais de recherche s'explique par l'augmentation des salaires et des contrats de recherche. Cette augmentation telle que prévue au sein de notre plan d'affaires de la Société nous a permis de maintenir les programmes de recherche sur les bienfaits de nos produits extraits de notre huile de Krill sur la santé.

La société n'a pas connu d'augmentation du total de ses frais et d'administration. En effet, les frais d'administration totalisaient, pour les trimestres se terminant au 31 août 2002 et au 31 août 2001, respectivement 301 638 \$ et 309 343 \$.

## Bilan

Au 31 août 2002, l'actif total de la Société s'élevait à 7 923 891 \$ comparativement à 6 367 504 \$ au 31 mai 2002. Cette augmentation découle de l'ajout des infrastructures de production à l'usine de Sherbrooke.

Au 31 août 2002, la Société affichait un fonds de roulement négatif de 455 307 \$ et des liquidités de 625 194 \$, comparativement au fonds de roulement de 1 272 208 \$ et des liquidités de 1 844 560 \$ au 31 mai 2002.

La diminution du fonds de roulement s'explique principalement par l'augmentation de 218 271 \$ des comptes fournisseurs entre le 31 mai 2002 et le 31 août 2002 et par l'émission d'un billet à demande de 1.0M \$, montants principalement attribuables à la mise en place des installations et la poursuite des travaux reliés à l'usine de Sherbrooke.

## Activités de financement

La Société a conclu deux emprunts en juillet 2002 afin de financer les installations et le démarrage de l'usine de Sherbrooke. Un premier emprunt au montant de 980 000 \$ d'une durée de sept ans, provient de la Financière du Québec. La Société a émis, dans le cadre de ce financement, 196 000 bons de souscription permettant au détenteur, sur une période de deux ans, par bon de souscription exercé, d'acquérir une action ordinaire de la Société à 1,00 \$.

Le deuxième emprunt au montant de 1 000 000 \$, sous forme de billet à terme convertible, échéant le 31 janvier 2003, a été réalisé auprès de la société Innovatech du sud du Québec. Cet emprunt est remboursable avant échéance à même le produit de financement futur. Dans le cadre de cet emprunt, la Société a émis 100 000 bons de souscription qui permettent au détenteur, pendant une période d'un an, de souscrire, par bon de souscription, à une action de la Société pour une considération de 1,00 \$.

## Perspectives

Nos principaux défis pour le prochain exercice consistent, d'une part, à procéder au démarrage de l'usine de Sherbrooke et à optimiser son exploitation pour la production de l'huile de krill et de ses dérivés et, d'autre part, à commercialiser nos produits en vue de générer des revenus qui contribueront à l'autofinancement de nos activités d'exploitation et au financement des programmes de recherche visant le développement d'applications pour

nos produits et composants offerts aux secteurs nutraceutique, cosmétique et biopharmaceutique ainsi qu'en appui au domaine émergent de la nutriginomique.

Les industries nutraceutique, cosmétique et biopharmaceutique s'avèrent principalement très concurrentielles. De nombreuses entreprises exercent des activités semblables à celles de la Société, y compris la recherche et le développement d'applications destinées aux humains. Plus particulièrement, des concurrents en matière de développement de nouveaux produits nutraceutiques mettent l'accent sur des applications cosmétiques et pharmaceutiques qui s'appuient sur les propriétés spécifiques de leurs produits. Bon nombre de ces entreprises ont des ressources financières ainsi que des capacités de recherche et développement plus importantes, de même que des organisations de fabrication et de commercialisation plus étendues que celles de la Société. De plus, des établissements d'enseignement, des organismes gouvernementaux et d'autres organismes de recherche effectuent de la recherche dans les mêmes secteurs que la Société. Ces entreprises et autres organisations peuvent également commercialiser des produits, soit par leurs propres moyens, soit par des ententes de collaboration.

La Société reconnaît faire face à une concurrence importante à l'égard des produits nutraceutiques qu'elle prévoit développer. En outre, certaines entreprises biomédicales et biotechnologiques, y compris des grandes sociétés pharmaceutiques, ont annoncé qu'elles effectuaient des travaux dans le domaine thérapeutique à base de nutraceutiques. La Société a également connaissance que d'autres entreprises ou institutions se consacrent au développement de nouvelles thérapies à base de produits nutraceutiques qui ciblent les mêmes applications que la Société envisage pour ses propres produits nutraceutiques.

De plus, selon son analyse de l'industrie, la Société ne connaît aucune autre entreprise qui exploite un procédé d'extraction à froid d'huile de krill. Il existe, toutefois, une petite entreprise québécoise qui se concentre sur la production du krill lyophilisé en poudre et encapsulé comme supplément alimentaire. Finalement, la Société s'attend également à ce que sa plate-forme technologique relative à l'exploitation du krill intéresse des concurrents importants au fil des ans.

## Neptune Technologies & Bioressources inc.

(une société en phase de démarrage)

### Résultats consolidés intermédiaires

(non vérifiés)

	Période de trois mois terminée le 31 août		Cumulatif du
	2002	2001	9 octobre 1998 au 31 août 2002
	\$	\$	\$
Frais d'exploitation			
Frais de recherche (note 4)	213 019	127 656	2 125 020
Frais de commercialisation	75 907	17 553	233 409
Frais d'administration (note 5)	301 638	309 343	2 012 737
Communications financières	83 350	61 607	359 439
Intérêts sur la dette à long terme	87 118		145 652
Amortissement des immobilisations	10 845	7 428	56 068
Perte avant revenus d'intérêts	771 877	523 587	4 932 325
Revenus d'intérêts	11 507	20 843	135 369
<b>Perte nette</b>	<b>760 370</b>	<b>502 744</b>	<b>4 796 956</b>
Perte par action de base et diluée	0,049	0,039	
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	15 640 000	12 871 739	

### Déficit consolidé intermédiaire (non vérifié)

	Période de trois mois terminée le 31 août	
	2002	2001
	\$	\$
Solde au début	5 159 563	1 662 427
Perte nette	760 370	502 744
Frais d'émission d'actions		848 099
<b>Solde à la fin</b>	<b>5 919 933</b>	<b>3 013 270</b>

# Neptune Technologies & Bioressources inc.

(une société en phase de démarrage)

## Flux de trésorerie consolidés intermédiaires

(non vérifié)

	Période de trois mois terminée le 31 août		Cumulatif du 9 octobre 1998 au 31 août 2002
	2002	2001	
	\$	\$	\$
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>			
Perte nette	(760 370)	(502 744)	(4 796 956)
Éléments hors caisse			
Amortissement des immobilisations	10 845	7 428	56 068
Intérêts sur la dette à long terme	56 250		112 500
Variation d'éléments du fonds de roulement	(131 018)	(603 956)	(39 549)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(824 293)	(1 099 272)	(4 667 937)
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>			
Acceptation bancaire			(116 627)
Immobilisations	(1 678 244)	(6 004)	(4 033 127)
Brevets et frais de démarrage	(602 164)	(86 518)	(1 263 377)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(2 280 408)	(92 522)	(5 413 131)
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>			
Emprunt bancaire	(437 000)	437 000	
Billet à demande	972 790		972 790
Dû à une société contrôlée par un dirigeant et administrateur			116 510
Dette à long terme	1 260 286		1 819 626
Émission d'une débenture convertible			1 500 000
Émission de capital-actions		5 000 000	7 230 054
Émission de bons de souscription	89 259		89 259
Frais d'émission		(848 099)	(1 021 977)
Frais reportés		283 842	
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	1 885 335	4 872 743	10 706 262
<b>Augmentation (diminution) des espèces et quasi-espèces</b>			
quasi-espèces	(1 219 366)	3 680 949	625 194
Espèces et quasi-espèces au début	1 844 560	158 136	
Espèces et quasi-espèces à la fin	625 194	3 839 085	625 194

# Neptune Technologies & Bioressources inc.

(une société en phase de démarrage)

## Bilans consolidés intermédiaires

	Non vérifié 31 août 2002	Vérifié 31 mai 2002
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
Actif à court terme		
Encaisse	625 194	1 844 560
Acceptation bancaire, 2.9 %	116 627	116 627
Débiteurs	257 205	384 455
Crédits d'impôt à la recherche à recevoir	769 339	918 911
Stock	683 410	106 930
Frais payés d'avance	74 779	25 148
	<b>2 526 554</b>	<b>3 396 631</b>
Immobilisations (note 6)	4 133 960	2 309 660
Autres éléments d'actifs	1 263 377	661 213
	<b>7 923 891</b>	<b>6 367 504</b>
<b>PASSIF</b>		
Passif à court terme		
Emprunt bancaire		437 000
Billet à demande, au montant nominal de 1 000 000 \$, 15 %	972 790	
Comptes fournisseurs et frais courus	1 745 694	1 527 423
Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice	263 377	160 000
	<b>2 981 861</b>	<b>2 124 423</b>
<b>DETTE À LONG TERME</b> (note 7)	<b>1 713 150</b>	<b>399 340</b>
<b>DÉBENTURE</b> (note 8)	<b>1 612 500</b>	<b>1 556 250</b>
	<b>6 307 511</b>	<b>4 080 013</b>
<b>AVOIR DES ACTIONNAIRES</b>		
Capital-actions et bons de souscription (note 9)	7 536 313	7 447 054
Déficit	<b>(5 919 933)</b>	<b>(5 159 563)</b>
	<b>1 616 380</b>	<b>2 287 491</b>
	<b>7 923 891</b>	<b>6 367 504</b>



# Neptune Technologies & Bioressources inc.

(une société en phase de démarrage)

## Notes complémentaires intermédiaires

31 août 2002, (non vérifiées)

### 1 - INFORMATIONS FINANCIÈRES INTERMÉDIAIRES

Ces états financiers consolidés intermédiaires au 31 août 2002 ne sont pas vérifiés. Ils ont été dressés par la société conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada pour les rapports financiers intermédiaires et sont fondés sur les mêmes conventions et méthodes comptables que celles utilisées pour la préparation des plus récents états financiers consolidés annuels de la société à l'exception de la modification de convention comptable décrite à la note 2. Ces états financiers consolidés intermédiaires devraient être lus en parallèle avec les plus récents états financiers consolidés annuels vérifiés et les notes complémentaires figurant dans le rapport annuel 2002 de la société.

### 2 - MODIFICATION DE CONVENTION COMPTABLE

Le 1 juin 2002, la Société a adopté de façon prospective les recommandations du chapitre 3870 du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés, *Rémunérations et autres paiements à base d'actions*. Ce chapitre définit notamment des normes de constatation, de mesure et d'informations à fournir applicables aux rémunérations à base d'actions à l'intention des non-salariés et des salariés. Selon ces nouvelles normes, tous les paiements à base d'actions faits à des non-salariés doivent être comptabilisés systématiquement dans les états financiers de la Société. Ces normes définissent une méthode de comptabilisation basée sur la juste valeur et encouragent les entreprises à adopter cette méthode à l'égard de leurs régimes de rémunération à base d'actions offerts aux salariés. Selon cette méthode, le coût de rémunération doit être mesuré à la date d'attribution selon la juste valeur de l'attribution et doit être constaté sur la période de service. Les entreprises qui n'adoptent pas la méthode de la juste valeur pour les attributions consenties à des salariés sont tenues d'inclure dans leurs états financiers des informations pro forma sur le résultat net et le résultat par action comme si la méthode de la juste valeur avait été appliquée. La Société a décidé d'adopter cette deuxième option. Étant donné qu'aucune option n'a été octroyée au cours du trimestre, la société n'est pas tenue de divulguer cette information.

### 3 - OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La société a conclu une convention de services avec un actionnaire (une société contrôlée par un dirigeant et administrateur) qui est renouvelable annuellement. En vertu de cette convention, la société verse des honoraires de services mensuels de 10 000 \$ (10 000 \$ en 2001). Un montant mensuel de 2 000 \$ est retranché pour l'utilisation des locaux de la société par cet actionnaire. Au cours de la période, le total des honoraires en cours représente 24 000 \$ (24 000 \$ en 2001). Les honoraires de 24 000 \$ se composent de 15 000 \$ en honoraires de gestion, 15 000 \$ en honoraires de recherche et ce montant total est diminué d'une somme de 6 000 \$ pour l'utilisation de nos locaux par cet actionnaire. Au 31 août 2002, aucun solde n'est dû à cet actionnaire (9 202 \$ au 31 août 2001).

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à leur valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les parties.

La société s'est aussi engagée, et ce, à compter du 1<sup>er</sup> juin 2002, par paiements semestriels, à verser 1 % des ventes nettes annuelles à une société contrôlée par un dirigeant et administrateur, sans limite de durée, à titre de redevance, sans excéder le bénéfice net avant impôts, intérêts et amortissement.

## Neptune Technologies & Bioressources inc.

(une société en phase de démarrage)

### Notes complémentaires intermédiaires

31 août 2002, (non vérifiées)

#### 4 - INFORMATIONS SUR LES PROJETS DE RECHERCHE EN COURS

	Période de trois mois terminée le 31 août		Cumulatif du
	2002	2001	9 octobre 1998 au 31 août 2002
	\$	\$	\$
Honoraires de services (note 3)	15 000	15 000	235 000
Salaires et charges sociales	106 389	69 823	749 103
Sous-traitance	137 924	101 981	2 113 136
Frais généraux et d'études		260	33 311
Frais de déplacements et de représentations	1 057	996	49 199
	<b>260 370</b>	188 060	3 179 749
Crédits d'impôts à la recherche	<b>(47 351)</b>	(60 404)	(1 054 729)
Frais de recherche	<b>213 019</b>	127 656	2 125 020

Les crédits d'impôts à la recherche comptabilisés par la société doivent être examinés et approuvés par les autorités fiscales et il est possible que les montants accordés diffèrent des montants comptabilisés.

#### 5 - INFORMATIONS SUR LES FRAIS D'ADMINISTRATION

	Période de trois mois terminée le 31 août		Cumulatif du
	2002	2001	9 octobre 1998 au 31 août 2002
	\$	\$	\$
Royautés			5 000
Salaires et charges sociales	136 826	114 570	902 853
Conseil d'administration	9 375	17 500	71 625
Représentations et déplacements	47 055	17 806	142 285
Loyer	20 462	19 363	135 780
Entretien et réparation	4 123	4 331	30 488
Assurances	4 888	3 978	27 511
Communications	3 651	3 628	24 779
Taxes et permis	32 525	4 759	77 346
Frais de bureau	7 259	5 843	60 892
Honoraires professionnels	11 132	97 096	353 428
Honoraires de gestion (note 3)	15 000	15 000	135 000
Frais financiers	9 342	5 469	45 750
	<b>301 638</b>	309 343	2 012 737

## Neptune Technologies & Bioressources inc.

(une société en phase de démarrage)

### Notes complémentaires intermédiaires

31 août 2002, (non vérifiées)

#### 6 - IMMOBILISATIONS

	31 août 2002		
	Coût	Amortissement cumulé	Écart non amorti
	\$	\$	\$
Améliorations locatives	645 794	16 466	629 328
Mobilier et agencement	94 455	20 876	73 579
Équipement de bureau	51 445	7 331	44 114
Équipement de transformation	3 185 325		3 185 325
Système informatique	53 758	10 798	42 960
Logiciels	2 350	597	1 753
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition	156 901		156 901
	<b>4 190 028</b>	<b>56 068</b>	<b>4 133 960</b>

	31 mai 2002		
	Coût	Amortissement cumulé	Écart non amorti
	\$	\$	\$
Améliorations locatives	427 937	13 859	414 078
Mobilier et agencement	88 278	17 753	70 525
Équipement de bureau	51 445	5 095	46 350
Équipement de transformation	1 746 818		1 746 818
Système informatique	38 055	8 213	29 842
Logiciels	2 350	303	2 047
	<b>2 354 883</b>	<b>45 223</b>	<b>2 309 660</b>

#### 7 - DETTE À LONG TERME

	31 août 2002	31 mai 2002
	\$	\$
Emprunt hypothécaire, montant autorisé de 1 200 000 \$, dont 291 160 \$ sera encaissable au cours du prochain exercice, garanti par l'équipement de transformation, dont le coût non amorti est de 3 185 325 \$, taux préférentiel majoré de 6%, remboursable par versements en capital mensuels de 20 000 \$ débutant en octobre 2002, échéant en septembre 2007	908 840	559 340
Emprunt hypothécaire, montant nominal de 980 000 \$, remboursable en 60 versements en capital de 16 333 \$ plus intérêt annuel au taux variable hebdomadaire plus 1 %, débutant en septembre 2004, échéant en août 2009	917 951	
Obligations relatives aux biens loués, taux d'intérêts variant de 9,25 % à 12,67 %, remboursables par versements mensuels, échéant à différentes dates jusqu'en 2005	149 736	
	<b>1 976 527</b>	<b>559 340</b>
Versement exigible à court terme	263 377	160 000
	<b>1 713 150</b>	<b>399 340</b>

## Neptune Technologies & Bioressources inc.

(une société en phase de démarrage)

### Notes complémentaires intermédiaires

31 août 2002, (non vérifiées)

#### 8 - DÉBENTURE

	31 août 2002	31 mai 2002
	\$	\$
Débiteure convertible au montant nominal de 1 500 000 \$, portant intérêt au taux de 15 %.	1 612 500	1 556 250

#### 9 - CAPITAL-ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION

	31 août 2002	31 mai 2002
	\$	\$
<b>Émis et payé</b>		
15 640 000 (31-05-2002 : 15 640 000) actions ordinaires	7 443 049	7 443 048
4 050 000 bons de souscription « A »	4 003	4 003
1 000 000 bons de souscription « B »	1	1
(31-05-2002 : 2 490 000) bons de souscription « C »		1
100 000 bons de souscription « D »	1	1
196 000 bons de souscription « E »	62 049	
100 000 bons de souscription « F »	27 210	
	<b>93 264</b>	4 006
	<b>7 536 313</b>	7 447 054